



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



**coupon de pré-inscription au
Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes"
Courseulles sur mer - Samedi 30 et Dimanche 31 janvier 2016**

Procédure de pré-inscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes" du samedi 30 janvier et dimanche 31 janvier 2016, il convient d'adresser **au plus tard le 14 janvier 2016** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de pré-inscription qui figure au bas de ce document, accompagné du droit d'inscription :

- **Inscription individuelle** = bulletin d'inscription + chèque de 8.00 € ;
- **Inscription(s) par le Club** = 1 bulletin d'inscription par archer + chèque du montant global des droits (nb d'archers X 8.00 €).

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – www.tiralarc-cd14.fr - à partir du 19 janvier 2016. Les derniers concours sélectifs sont ceux des 16 & 17 janvier 2016.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés ou remboursés au club au cours de la semaine suivant le championnat.



Je souhaite participer au championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes"
Samedi 30 janvier et dimanche 31 janvier 2016

Nom		Prénom	
n° licence		Club de	
Catégorie*	S – V – SV	Sexe*	Femme – Homme
Arc utilisé*	CL – CO BB (adultes & juniors)	<u>Inscription par le club :</u> Ce bulletin fait partie d'un envoi de accompagné d'un chèque de €	

* entourer

- Inscription individuelle : bulletin + chèque de 8.00 €
- Inscription par le club : bulletin individuel + chèque de (nb X 8.00 €)

Chèque à l'ordre de : **ARCHERS DE LA SEULLES**

Adresser le tout à : Roger ADAM – CD 14
20 rue du Parc du Château
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
au plus tard le 14 janvier 2016.